

**Compte-rendu**  
**2<sup>ème</sup> réunion des professeurs documentalistes**  
**Bassin de Prades / Perpignan Nord**  
**Année Scolaire 2017-2018**

**Vendredi 16 mars 2018**

**Lieu :** Lycée Pablo Picasso / SEP Charles Blanc – Perpignan

**Coordonnatrices :** Florence JANY et Catherine SAULNIER

**Nombre de participants :** 25 présents sur 35 inscrits

---

**Déroulement de la journée :**

- **9h00-12h00 : réunion du bassin Nord au CDI du Lycée Professionnel CDI (SEP) Charles Blanc :**
  - o discussion autour d'un document proposé pour rédiger le bilan des actions menées dans l'année (suite et fin du thème abordé lors de notre 1ère réunion "le projet d'actions") ;
  - o l'abonnement aux solutions documentaires BCDI + E-sidoc : quelle prise en charge des collectivités territoriales ? ;
  - o Formations proposées par M. Blasco au PAF ;
  - o Préparation de la semaine de la presse : échanges de séances ;
  - o Informations diverses à partager.

*12h00-13h00 : repas à la cantine du Lycée*

*13h00 : regroupement des deux bassins au CDI du Lycée Pablo Picasso (visite du nouveau CDI)*

- **13h30-16h30 : réunion plénière à l'amphi du Lycée Picasso** avec comme ordre du jour :
    - o 13h30-14h30 :
      1. Actu métier :
        - a. Analyse du questionnaire « le prof-doc dans son établissement » par bassin ;
        - b. Infos APDEN ;
        - c. Le bilan par bassin des impressions des collègues sur les formations proposées par M. Blasco au PAF ;
        - d. Bilan de la dernière réunion des référents culture ;
        - e. La maintenance informatique dans les lycées ;
        - f. Retour d'une formation sur le développement durable ;
        - g. Prix du Livre Vivant.
      2. Solutions documentaires : quelle position commune des professeurs documentalistes du département ? ;
    - o 14h30-16h00 : Intervention de Jean-François Lahorgue sur le thème de la **semaine de la presse : « d'où vient l'info ? »** : apport théorique (fake news, complotisme...) des exemples de séances « clé-en-mains » à partager ;
    - o 16h00-16h30 : Choix des thèmes communs abordés l'an prochain. Renouvellement de l'animation dans les 2 bassins.
-

## I. Réunion du Bassin Nord des professeurs documentalistes

### 1. Le bilan des actions menées dans l'année (suite et fin du thème abordé lors de la 1<sup>ère</sup> réunion "le projet d'actions")

Rappel de la structure du projet d'actions décidé lors de la 1<sup>ère</sup> réunion de bassin en octobre 2017. Présentation d'un modèle de bilan (Cf. Annexe 1 : Modèle du bilan des actions menées par le(s) professeur(s) documentaliste(s)) : structure et modèle avec une introduction générale qui cadre le document. Jean-François Lahorgue propose d'inscrire les projets liés aux médias dans l'EMI (Axe 1) pour mettre en avant nos spécificités pédagogiques et de ne pas simplement l'inscrire dans les actions culturelles (Axe 3). L'ensemble des collègues est d'accord dans la mesure où l'axe 3 ne comporte que les actions inscrites dans le cadre de l'ouverture culturelle de l'établissement. Il ne faut pas hésiter à mettre nos actions dans les deux axes, même si nous pourrions penser que cela fait doublon et décliner davantage les séances pédagogiques réalisées.

Ce bilan, rédigé en fin d'année, doit être comme le projet, présenté au Conseil d'Administration afin d'informer la communauté éducative des actions menées dans l'année. Chloé Certain précise dans ce sens que jusqu'à présent, elle rédigeait seulement le bilan en fin d'année et que cette année, suite au travail réalisé dans le bassin lors de la 1<sup>ère</sup> réunion, elle a rédigé un projet d'actions qu'elle a transmis pour le 1<sup>er</sup> conseil d'administration. Elle était satisfaite car elle a eu beaucoup d'échos positifs de représentants au CA qui ne connaissaient pas l'étendue des actions prévues à l'année par le professeur documentaliste de leur établissement. Cela renforce l'idée que nous devons, non pas justifier nos actions mais plutôt communiquer au maximum afin que dans l'établissement, les membres de la communauté éducative soient conscients de notre implication pédagogique en direction des élèves, notamment dans la formation aux médias et à l'information, appelée dans certains établissements, l'information-documentation.

### 2. Les solutions documentaires BCDI + E-sidoc

Florence Jany rappelle l'historique de la fin de la prise en charge par la Région Occitanie pour les lycées de l'abonnement aux solutions documentaires proposé par Canopé Poitiers : les collègues enseignant dans les lycées ont reçu un courrier de Canopé Poitiers-Solutions documentaires (Cf. Annexe 2 : Courrier de Canopé-Solutions documentaires du 26 janvier 2018) mettant les collègues devant le fait accompli en ce début d'année, avec des dates de réabonnement à très court terme. Certains établissements qui n'ont pas payé n'ont d'ores et déjà plus accès à leur espace administrateur sur E-sidoc, le portail documentaire. Qu'en est-il de la pérennité des bases si on ne paye pas l'abonnement ?

Florence Jany a rédigé plusieurs modèles de courrier à envoyer à Canopé-Solutions documentaires, à La Région ainsi qu'au Conseil départemental demandant des explications et des précisions (Cf. Annexe 3 : Courriers envoyés à Canopé-Solutions documentaires et aux collectivités territoriales). Les collègues concernés du département s'étaient déjà concertés pour essayer de préparer une réponse commune. Certains étaient pour le non-réabonnement dans l'urgence car ils avaient l'impression d'être otages face à un certain monopole de Canopé, d'autres ont préféré se réabonner cette année mais réservent leur choix pour les prochaines années et envisagent même une migration de leur base vers le système libre PMB, déjà utilisé dans d'autres académies en France. Mais il ne faut pas négliger les problèmes d'hébergement et de maintenance : qui le gère ? Comment ? A quel prix ? Des collègues ont déjà perdu leur base BCDI à cause d'un manque de sauvegarde locale, dans leur établissement et ne veulent pas entendre parler d'un hébergement local, sans garantie de sauvegarde et maintenance. De plus, le passage à PMB ne semble pas une procédure facile et demande du temps. Certains collègues présents ont déjà eu une expérience de PMB et sont partagés : certains souhaiteraient le réutiliser et d'autres non. Enfin, Canopé Poitiers ne semble pas ouvrir facilement son offre d'hébergement à de nouvelles bases suite à un trop plein de demandes quand les bases hébergées au niveau académique ont migré vers Poitiers en juillet 2017.

Une réflexion est donc à mener dans le bassin, dans le département voire dans l'Académie. Certains collègues sont allés voir leur gestionnaire qui n'a pas semblé s'offusquer d'un nouvel abonnement à prendre en charge, c'est déjà le cas pour Pronote par exemple. Dans la mesure où le logiciel est choisi, il a un coût et de l'avis de certains collègues, ce n'est peut-être pas au professeur documentaliste de

s'engager dans une politique de réduction des coûts ayant pour conséquence un engagement humain important pour se former à un autre outil.

D'autre part, cet abonnement aux solutions documentaires est déjà pris en charge par les collègues et ne constitue pas une nouveauté en soi. Les collègues proposent donc d'alerter les collectivités territoriales pour demander une politique départementale et régionale pour la prise en charge globale pour tous les collègues et tous les lycées du département pour garantir une harmonisation d'accès aux ressources documentaires pour tous les élèves (Cf. Annexe 3 : Courriers envoyés à Canopé-Solutions documentaires et aux collectivités territoriales). Certains veulent envoyer individuellement ces courriers car ils pensent que cette action aura plus de poids. Ils seront envoyés au nom des professeurs documentalistes du Bassin de Prades Perpignan Nord et si certains collègues souhaitent les envoyer sous-couvert de leur chef d'établissement, ils le pourront.

Quoiqu'il en soit, la discussion sur cet abonnement va se poursuivre l'après-midi pour connaître les impressions des collègues du bassin Sud.

### **3. Les formations proposées par M. Blasco au PAF**

Quelques retours sur l'historique de la formation académique : M. Blasco, IA IPR EVS a souhaité renouveler les trois formations proposées l'an dernier pour les professeurs documentalistes :

- Enseigner par compétences,
- EMI et translittératie,
- Du CDI au 3C

Chacun devait s'inscrire avec l'assurance d'un regroupement par bassins départementaux. Certains collègues font part de leur déception face aux formations de l'année dernière : par exemple, éloignement géographique (professeurs documentalistes de l'Aude et des Pyrénées-Orientales convoqués à Montpellier pour une formation au contenu décevant. Jean-François Lahorgue, formateur sur l'EMI l'an dernier a expliqué que l'objectif de M. Blasco était de proposer des formations aux collègues de l'Académie qui ne se formaient plus depuis des années, une sorte de remise à niveau. Le problème est que cet objectif n'a pas été clairement annoncé et que les formateurs ont dû faire face à une hétérogénéité de stagiaires, qui n'a pas permis de satisfaire le plus grand nombre voire qui a fait perdre du temps à certains collègues en demande de contenus plus spécifiques.

Dans ce sens, Chloé Certain nous fait part de sa participation au stage « Des concepts fondateurs en sciences de l'information et de la communication à la translittératie » proposé en début d'année par Magalie Bossuyt via la liste de diffusion académique. C'était une mise à niveau en SIC de 5 jours sur Montpellier avec des professeurs qui interviennent en Master, notamment sur Toulouse. Au vu de la présentation de Chloé Certain, des collègues seraient intéressés pour suivre cette formation l'année prochaine, si elle est reconduite. En effet, comme nous l'avons abordé lors de la 1<sup>ère</sup> réunion, la volonté d'actualiser nos connaissances est clairement présente dans notre bassin.

### **4. Préparation de la semaine de la presse : échanges de séances**

Jean-François Lahorgue rappelle la demande de la nouvelle Rectrice de réaliser un état des lieux des actions « Presse et média » réalisées dans les établissements, notamment pendant la Semaine de la Presse et des Médias dans l'école (SPME). Il propose de faire remonter tout ce qui est d'ores et déjà prévu dans les établissements. Un tour de table a lieu pour ce faire :

- Collège Pons à Perpignan : Intervention du dessinateur Seb (L'Indépendant). Travail avec le Centre International du Photojournalisme (CIP) ;
- Collège de Canet : travail sur la publicité cachée, état des lieux parcours citoyen. Peu de participation des enseignants.
- Collège-Lycée St Louis de Gonzague à Perpignan : Journaliste du Figaro. Kiosque. Unes de journaux. Fake news. Réalisation d'un webjournal.
- Lycée Maillol à Perpignan : mise en place d'un kiosque.
- Collège de Rivesaltes : Kiosque. Parcours à construire. Peu de temps de la part des enseignants. Problème de la période de l'année.
- Collège de Prades : kiosque comme point de départ de sensibilisation. Fake news et Unes.

- Collège de Millas : « Cocktail » de 3 séances pédagogiques. Info et Fake news. Retour de professeurs d'histoire-géographie 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Kiosque mis en place à l'extérieur du CDI, dans le hall au rez-de-chaussée pour attirer des élèves vers le CDI situé à l'étage.
- Collège du Soler : quelques actions. Plusieurs accès en ligne gratuits. Peu de sollicitations d'enseignants.
- Collège de St Estève : en français, SVT : séance sur les Fake news. Photo de presse.
- Collège de Pia : pas d'action particulière, pas d'inscription à la SPME car la collègue est arrivée en remplacement en ce début d'année 2018.
- Collège de Bourg-Madame : travail avec les 6<sup>ème</sup> dans la progression d'information-documentation. Webradio avec les 5<sup>ème</sup> (SVT : alimentation). Segpa : info/rumeurs.
- Collège d'Estagel : Kiosque. Cette semaine nationale tombe mal par rapport au calendrier d'autres projets.
- Collège de St Laurent de la Salanque : 5<sup>ème</sup> : organisation d'un journal. 4<sup>ème</sup> : l'information, les dépêches. Fake news.
- Lycée Prades : venue d'un journaliste. Citoyenneté et médias avec une classe de seconde de Lycée Professionnel. Fake news. Difficile de travailler avec les classes du lycée général.
- Lycée agricole de Rivesaltes : en classe de seconde : 10 séances sur la représentation de la femme dans la publicité. Création d'articles de journaux. Intervention photjournaliste : Ferhat Bouda. La collègue invitée à notre réunion présente son métier dans un lycée agricole : heures fixes d'intervention dans l'emploi du temps des élèves, référentiel d'information documentation officiel, participation à l'évaluation, temps d'enseignement décompté de ses heures de présence. Sa situation professionnelle prouve qu'il est possible et souhaitable de faire reconnaître notre spécificité pédagogique dans l'Education nationale.
- Collège d'Ille sur têt : Kiosque. Information aux collègues. Séance prévue avec 2 classes de 4<sup>ème</sup> à partir de journaux.
- Collège Mme Sévigné à Perpignan : Kiosque. Médias : radio, télé. Travail sur les Fake news avec les 4<sup>èmes</sup>, Webradio.
- Collège d'Andorre : Cartooning for peace. Intervention sur Karine Lepage (journaliste décédée).
- Lycée de Canet : Webradio, dessin de presse, CIP.
- Collège-Lycée de Font-Romeu : kiosque et séances en information-documentation selon la progression annuelle en 6<sup>ème</sup>, 2de et 3<sup>ème</sup> PrépaPro, Webradio.

## 5. Informations diverses à partager

- Présentation du 4<sup>ème</sup> défi CM1/CM2/6<sup>ème</sup> lecture des Hauts-Cantons organisé par Yann Dutheil et Florence Jany : 13 classes inscrites cette année : 3 classes de 6<sup>ème</sup> du collège de Font-Romeu, une classe de 6<sup>ème</sup> du collège de Bourg-Madame et 9 classes de CM du secteur. Le Défi se déroule en 4 étapes : 1<sup>er</sup> questionnaire, ½ finale et finale via Internet à l'aide d'un formulaire Google Drive et un concours de dessin autour du défi.
- Intervention de l'association d'éducation populaire à but non lucratif Léo Lagrange - Engagement Méditerranée « Décodons les médias ». Muriel Bernabeu précise que dans le cadre de la formation des délégués de classe au collège de Bourg-Madame, ils ont fait intervenir gratuitement des membres de cette association. Selon elle, cela constitue une bonne entrée en matière pour aborder la thématique des médias et des sources de l'information au collège. Pour plus d'informations : <http://blog.leolagrange.info/engagement-mediterranee/decodons-les-medias/>

## II. Réunion départementale des professeurs documentalistes

### 1. Actu métier

#### a. Analyse du questionnaire « le prof-doc dans son établissement » par bassin

Afin de ne pas perdre de temps, l'analyse des résultats du questionnaire du Bassin Sud sera présentée en annexe du compte-rendu de la réunion, celle du Bassin Nord ayant été réalisée lors du compte-rendu de la 1<sup>ère</sup> réunion, en octobre 2017.

#### b. Infos APDEN

Florence JANY présente l'intérêt de s'abonner à l'Association des Professeurs Documentalistes de l'Education Nationale (APDEN) :

- **L'Assemblée Générale académique** du 12 janvier 2018, le bureau a été renouvelé : La Présidente est Géraldine Gosselin, la trésorière, Emilie Pessant et la secrétaire : Céline Poyer. Géraldine Gosselin est membre du bureau national et s'investit notamment dans le travail engagé sur les Wiki notions. L'objectif est de relancer le nombre d'adhésions dans l'Académie et de dynamiser nos actions pour faire reconnaître notamment notre spécificité pédagogique conformément à notre nouvelle circulaire de mission.
- Une journée commune est organisée entre l'APDEN Montpellier et l'APDEN Aix-Marseille : journée culturelle à la Chartreuse de Villeneuve-Lès-Avignon le samedi 24 mars 2018.
- **Le 11e congrès** des professeur.e.s Documentalistes de l'Éducation Nationale, organisé par l'A.P.D.E.N., se tiendra à Grenoble du 22 au 24 mars 2019, sur le thème : "La publication sur le web : un objet pédagogique et didactique pour les professeur.e.s documentalistes". Un site dédié, comprenant toutes les informations relatives à l'évènement, qui coïncidera avec de 30e anniversaire du CAPES de documentation, sera très prochainement mis en ligne. Un appel à communication officiel est disponible sur : <http://www.apden.org/Appel-a-communication.html>
- **Réforme du Lycée** : quelle place pour le professeur documentaliste ? Le bureau national a été reçu par la DGESCO le 7 février 2018, Géraldine Gosselin était présente. Pour plus d'information, le compte-rendu détaillé est en ligne : <http://www.apden.org/L-A-P-D-E-N-recue-par-la-DGESCO.html>  
A noter que l'APDEN a été à nouveau reçue par la DEGESCO le 20 mars 2018 : <http://www.apden.org/A-P-D-E-N-DGESCO-nouvelle.html>
- **Mission d'information sur l'école dans la société du numérique** : L'APDEN a été auditionnée à l'Assemblée Nationale 8 mars 2018, une captation est disponible sur : <http://www.apden.org/Mission-d-information-sur-l-ecole.html>
- Enfin, petit rappel sur le montant de l'**adhésion** : 36€/an déductible des impôts, qui donne droit à :
  - o la revue Mediadoc (2 numéros par an),
  - o la lettre d'info (numérique) : très détaillée, un outil de communication et d'aide performant pour les professeurs documentalistes en lien avec l'actualité et les avancées de notre métier ;
  - o Inscription à la liste de diffusion professionnelle AGORAPDEN.

#### c. Le bilan par bassin sur les formations proposées par M. Blasco au PAF

Retour rapide sur les impressions des collègues, semblables à celles du Bassin Nord (voir Compte-rendu de la matinée).

#### d. Bilan de la dernière réunion des référents Culture

Une réunion départementale des référents culture a eu lieu à Perpignan le 14 février 2018 à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale en présence du DASEN, Michel Rouquette, et de plusieurs autres intervenants dont Alix Bourrat, chargée de mission des actions culturelles. La nouveauté est l'organisation désormais des actions culturelles en projets de territoires (Un territoire est constitué par l'ensemble des écoles de recrutement liées à un collège). Les actions doivent donc se structurer autour de ces territoires. Les référents Culture sont toujours chargés de rédiger un projet fédérateur et

structurant pour chaque établissement. Le formulaire transmis en cours d'année va être modifié et simplifié. Il leur est demandé de privilégier les projets « dynamiques » qui concernent les 3 piliers (Pratique artistique, rencontre avec les artistes, fréquentations des lieux d'art). Il est rappelé que l'outil « Folios » disponible sur l'ENT peut accompagner les différents parcours éducatifs et la nouvelle application Mapeduc permet de communiquer sous forme cartographique des projets mis en œuvre dans les établissements.

#### **e. La maintenance informatique dans les lycées**

La Région Occitanie a décidé de recruter un agent spécialiste de maintenance informatique par lycée, ce qui représente une avancée pour les établissements concernés : non seulement une personne sera présente et pourra intervenir en cas de besoin mais en plus le poste sera pérennisé et non plus tributaire de contrats plus ou moins longs et de personnes qui se succèdent sans connaissance du réseau et des matériels disponibles dans l'établissement, et bien souvent sans formation. Les collègues en poste en collège regrettent que le Conseil départemental n'ait pas pris la même décision que la Région et déplorent les difficultés quotidiennes liées à la maintenance informatique dans leur établissement.

#### **f. Retour d'une formation sur le développement durable**

Catherine Saulnier a présenté le contenu de la formation ayant pour thème : « quels enjeux ? Quels projets pédagogiques mettre en place sur cette question avec des élèves de collège, lycée ? », à laquelle elle a participé les 7 et 8 février dernier au Lycée Louise Michel de Narbonne.

Cette formation comptait peu de participants car le mode d'entrée sur le PAF ayant changé, cette formation n'était pas très visible. Catherine Saulnier a eu connaissance de cette formation grâce à un mail des organisateurs qui, n'ayant pu répondre favorablement à sa demande de participer à une formation sur le même thème l'an dernier, lui ont demandé si elle serait intéressée cette année.

Déroulement de cette formation :

- Les apports théoriques autour de l'économie circulaire et de la consommation durable : notions d'économie circulaire autour des 3R : Réduire, Réutiliser, Recycler, exemples d'éco-conception, d'économie industrielle et territoriale, d'économie de la fonctionnalité, d'allongement de la durée d'usage (loi contre l'obsolescence programmée), etc.
- Visite du FabLab (Laboratoire de fabrication numérique) du Grand Narbonne
- Analyse de pratiques : présentation d'un projet réalisé avec 3 établissements : école primaire (cours d'arts plastiques en CM2), collège (atelier DD) et lycée (SVT, SES et EMC en 2<sup>nde</sup>) pour la réalisation de 4 panneaux sur la fabrication, la consommation, le tri et les vies du papier.
- Autres projets possibles en lien avec l'EDD : Label éco-école et label E3D, projets Cardie, Troc ton truc, etc.

#### **g. Prix du Livre Vivant**

Ce thème a été abordé pendant la réunion des collègues du Bassin Sud et sera disponible dans leur compte-rendu.

### **2. Solutions documentaires : quelle position commune des professeurs documentalistes du département ?**

Claire Mateu, en poste à Canopé Perpignan nous indique qu'il y aurait une négociation entre Canopé-Solutions documentaires Poitiers et la Région Occitanie pour un nouvel accord de prise en charge de l'abonnement pour les Lycées. Si l'accord était signé avant la fin de l'année scolaire, Canopé pourrait rembourser aux établissements le prix de l'abonnement souscrit dans l'urgence en février/mars 2018. Les courriers proposés seront envoyés à Canopé-Solutions Documentaires et à la Présidente de la Région, corrigés avec l'information donnée ce jour. Ils seront envoyés au nom des bassins des professeurs documentalistes, y compris au Conseil départemental pour demander une politique départementale à ce sujet. Les collègues souhaitant envoyer un courrier en leur nom sous-couvert de leur chef d'établissement pourront utiliser les modèles joints au compte-rendu.

Débat sur l'intérêt de PMB / BCDI. Quid de l'hébergement ? De la formation éventuelle ? Certains collègues souhaiteraient bénéficier d'une formation à PMB avant de se prononcer pour le changement de logiciel documentaire.

### 3. Semaine de la presse et des médias dans l'école

Intervention de Jean-François Lahorgue, professeur documentaliste, formateur CLEMI. Il axe sa présentation sur le lien avec le thème 2018 de la SPME : « d'où vient l'info ? ». Il indique que la journée départementale de préparation à la SPME a été annulée cette année, faute d'inscriptions suffisantes. Il précise les modalités d'inscription : il faut s'inscrire à cette journée au PAF en septembre, il n'y a plus de possibilité de relance d'inscription en cours d'année, par fax, comme c'était encore le cas l'an dernier. Il faut donc être vigilant en début d'année.

Jean-François donne le lien de son Prezi : <https://prezi.com/1kxqzfkoeifu/fake-news-fact-checking-desinformation/> et une liste de liens qui peuvent être utilisés pour une formation aux Fake news :

- <https://storify.com/eurekoi/comment-detecter-les-fausses-informations-fake-new>
- <https://create.piktochart.com/output/9384753-de-linfo-a-lintox>
- <https://www.clemi.fr/fr/ressources/nos-ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques/des-fake-news-aux-multiples-facettes.html>
- <https://www.facebook.com/help/188118808357379>
- [http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/11/15/ces-fausses-photos-qui-circulent-apres-les-attaques-de-paris\\_4810283\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2015/11/15/ces-fausses-photos-qui-circulent-apres-les-attaques-de-paris_4810283_4355770.html)
- <http://observers.france24.com/fr/20171214-dix-ans-observateurs-10-intox-marque-histoire-observateurs-france-24>
- <https://view.genial.ly/59cf6545a162890cfc88f80/info-ou-intox-comment-verifier>
- [https://pedagogie.ac-reims.fr/images/stories/documentation-internet-resposable/documentation/id4402/monfeuillard\\_info\\_intox\\_reseaux\\_sociaux\\_2nde\\_bac\\_pro.pdf](https://pedagogie.ac-reims.fr/images/stories/documentation-internet-resposable/documentation/id4402/monfeuillard_info_intox_reseaux_sociaux_2nde_bac_pro.pdf)
- [http://www.liberation.fr/planete/2016/12/05/pizzagate-la-rumeur-complotiste-debouche-sur-un-coup-de-fusil\\_1533185](http://www.liberation.fr/planete/2016/12/05/pizzagate-la-rumeur-complotiste-debouche-sur-un-coup-de-fusil_1533185)
- [https://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/photo-de-migrants-manipulee-l-afp-reclame-30-000-euros-a-robert-menard\\_1716272.html](https://www.lexpress.fr/actualite/societe/justice/photo-de-migrants-manipulee-l-afp-reclame-30-000-euros-a-robert-menard_1716272.html)

### 4. Choix des thèmes communs abordés l'an prochain. Renouvellement de l'animation dans les 2 bassins

Pour l'instant, il est trop tôt pour définir les thèmes mais il sera certainement question de la réforme du lycée et de la place du professeur documentaliste. La prochaine réunion sera, pour le bassin Nord organisée au collège du Soler avec Chloé CERTAIN, qui sera co-animatrice du bassin Nord avec Florence JANY, en remplacement de Catherine SAULNIER, à qui les collègues du bassin Nord adressent tous leurs remerciements pour ses trois ans d'investissement.

*Compte-rendu rédigé par Yann DUTHEIL, Florence JANY et Catherine SAULNIER  
Le 06/04/2018.*

Copie adressée par mail :

- à tous les inscrits,
- à M. Frédéric BLASCO, M. Dominique COMBE, et M. Jean-Michel LISLE, IPR-IA EVS,
- à nos chefs d'établissements (**à vous de diffuser**),
- à Barbara Loup au CANOPÉ Académie de Montpellier,
- aux animatrices du bassin de Perpignan Sud.

Les comptes-rendus de nos rencontres ainsi que ceux des autres bassins de l'Académie sont en ligne sur L'esp@ce doc des professeurs-documentalistes de l'Académie de Montpellier : <http://disciplines.ac-montpellier.fr/cdi/bassins/bassin-perpignan-nord>

## Annexe 1 : Modèle de Bilan des actions menées par le(s) professeur(s) documentaliste (s)

Logo / photo  
de l'établissement

Nom de l'établissement

Professeur(s) documentaliste (s)  
Année scolaire 20..-20..

### Bilan des actions du ou des professeur(s) documentaliste(s)

Le bilan des actions du ou des professeur(s) documentaliste(s) est l'occasion d'élaborer une analyse professionnelle objective des actions menées tout au long de l'année scolaire notamment en direction des élèves. Il énonce également clairement les perspectives et les objectifs à atteindre pour l'année scolaire suivante.

Il est en lien direct avec le projet d'actions du ou des professeur(s) documentaliste(s) élaboré en début d'année et il est, comme ce dernier, présenté pour information en Conseil d'Administration.

#### Axe 1 : « Le professeur documentaliste, enseignant et maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias »

##### Cours d'information-documentation : progression annuelle

*Rappel des cours réalisés*

##### Information-documentation : actions interdisciplinaires

*Rappel des projets interdisciplinaires réalisés*

#### Axe 2 : « Le professeur documentaliste maître d'œuvre de l'organisation des ressources documentaires de l'établissement et de leur mise à disposition »

##### Accueil

*Analyse de données statistiques : profil des usagers (lycée général, technologique ou professionnel)*

*Fréquentation du CDI par niveaux*

*Activités des usagers au CDI*

##### Gestion

*Répartition des dépenses, politique d'acquisition (par support, par nature et par genre),*

*politique documentaire (état des lieux : pratiques de lecture, besoins des élèves) et volet numérique.*

##### Communication

*Moyens de communication utilisés : le site Internet de l'établissement ; affichage, diffusion des informations ; participation au Conseil pédagogique ; Liens avec d'autres établissements ou des partenaires (médiathèque), travail en bassin de professeurs documentalistes : harmonisation des pratiques et actualisation des connaissances.*

#### Axe 3 : « Le professeur documentaliste acteur de l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel »

##### Animations et actions culturelles dans l'établissement

*Rappel des animations et actions culturelles réalisées : Journées porte ouvertes, club, expositions, kiosque Onisep...*

##### Animations et actions culturelles dans la commune, le département, la région

*Rappel des animations, actions culturelles réalisées : Prix du Livre Vivant, Visa pour l'image, Résidence d'artistes, Concours Mediatiks ( Webradio, webTV...)*

##### Animations et actions culturelles nationales ou internationales

*Rappel des animations et actions culturelles réalisées : Semaine de la presse, dix moi dix mots, Concours de Unes de Créteil...*

##### Formation continue

*Indiquer les stages auxquels vous vous êtes inscrits en début d'année.*

*Ne pas oublier les deux réunions annuelles de bassin des professeurs documentalistes de Prades/Perpignan Nord.*

#### Annexes :

- Annexe 1 : Statistiques

- Bilan des Fiches-actions rédigées et déposées à votre chef d'établissement en lien avec le projet d'établissement.

Prénom(s) Nom(s) du ou des professeurs documentalistes

Date





La directrice de Canopé-Solutions Documentaires

à

Madame, monsieur l'enseignant-documentaliste  
s/c de madame, monsieur le chef d'établissement

Poitiers,  
Le 26 janvier 2018

Objet : Votre réabonnement à la  
solution documentaire (BCDI +e-  
sidoc)

Affaire suivie par :  
Département Valorisation et  
Accompagnement

**Contactez-nous :**

Par email :  
solutionsdocumentaires@reseau-  
canope.fr  
Par téléphone :  
05 49 60 67 68  
Par fax :  
05 49 60 67 62

Madame, Monsieur,

Au service des professeurs documentalistes depuis près de 30 ans, Canopé  
- Solutions Documentaires vous propose **une solution complète pour  
vous accompagner dans vos missions de professeur documentaliste.**

La dotation de la Solution Documentaire (BCDI+ e-sidoc) financée par la  
Région Occitanie pour les lycées publics s'est **terminée le 31 décembre  
2017.**

Si vous souhaitez continuer à utiliser nos solutions et garantir ainsi la  
continuité de votre service, nous vous invitons à vous réabonner en vous  
connectant sur :

- [reseau-canope.fr/solutions-documentaires/commande](http://reseau-canope.fr/solutions-documentaires/commande)  
ou  
- à partir du « ? » du menu de gestion de BCDI.

Tous les détails concernant ces services vous sont présentés dans la  
brochure jointe et sur le site :  
[www.reseau-canope.fr/solutions-documentaires](http://www.reseau-canope.fr/solutions-documentaires)

Pour l'année civile 2018, vous bénéficiez d'une remise de 8 % pour toute  
commande passée avant le 1<sup>er</sup> février 2018 de la solution documentaire  
(BCDI + e-sidoc). **Exceptionnellement, cette réduction s'applique  
jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2018** en utilisant le code promotionnel suivant à saisir dans  
le champ « offre de réduction » lors de votre prise de commande :

OCCITANIE\_2018

Notre équipe reste à votre disposition pour tout renseignement  
complémentaire et nous vous réaffirmons notre engagement quotidien à vos  
côtés.

Christelle FILLONNEAU

CANOPÉ  
SOLUTIONS DOCUMENTAIRES  
6 rue Sainte-Catherine  
86004 Poitiers  
FRANCE

Établissement public national à caractère  
administratif régi par les articles D 314-70  
et suivants du code de l'éducation

### Annexe 3 : Courriers envoyés à Canopé-Solutions documentaires et aux collectivités territoriales

Mmes et M. les Professeurs Documentalistes des Lycées  
Bassin des professeurs documentalistes  
de Prades / Perpignan Nord  
Pyrénées-Orientales

à  
Mme Christelle FILLONNEAU,  
Directrice de Canopé – Solutions documentaires  
[solutionsdocumentaires@reseau-canope.fr](mailto:solutionsdocumentaires@reseau-canope.fr)

Le 16/03/2018

Objet : Fin de la dotation régionale OCCITANIE pour la solution documentaire (BCDI + E-sidoc)

Madame,

Nous accusons réception de votre courrier du 26 janvier 2018 adressé aux chefs d'établissements et aux enseignants-documentalistes des lycées de la Région Occitanie.

Tout d'abord, nous nous permettons de vous informer que l'appellation « enseignant-documentaliste » citée dans la circulaire N°86-123 du 13 mars 1986 a été abrogée par la circulaire N°2017-051 du 28 mars 2017, parue au Bulletin de l'Education Nationale N°13 du 30 mars 2017. Les enseignants-documentalistes sont ainsi nommés officiellement professeurs documentalistes.

Nous voulons vous faire part de notre surprise à la lecture de ce courrier qui nous demande de nous réabonner, certes avec une réduction en ce début d'année, alors que les budgets prévisionnels de nos établissements ont été votés en novembre 2017, sans prendre en compte cette nouvelle dépense. Nous aurions aimé être au courant de la fin de la prise en charge de l'abonnement par la Région Occitanie avant d'être mis devant le fait accompli et surtout, vous auriez pu nous en informer au moment de la migration de nos bases de Montpellier vers Poitiers.

Nous sommes très déçus de cette situation qui, cette année risque de mettre en péril d'autres actions qui étaient prévues et budgétées en direction des élèves. Ce sont encore eux qui vont pâtir de cette nouvelle dépense non inscrite au budget prévisionnel : soit parce qu'un projet prévu initialement ne pourra pas être mené faute de financement, soit parce que l'accès à la base documentaire de leur établissement leur sera interdit dans le cas où l'abonnement à la solution documentaire ne serait pas renouvelé. Sachez que certains collègues, au vu du montant de l'abonnement, ne vont pas pouvoir le souscrire chaque année. Qu'advient-il alors de leur base documentaire hébergée à Poitiers ?

Pour information, nous adressons ce jour à La Région Occitanie un courrier exprimant notre mécontentement concernant la fin de la dotation pour les solutions documentaires au 31 décembre 2017 et le manque de communication en ce sens. Nous venons d'apprendre ce jour que vous étiez en négociation avec la Région Occitanie concernant un nouvel accord de prise en charge de l'abonnement aux solutions documentaires et nous espérons vivement qu'il verra le jour au plus vite.

Cordialement,

*Pour les professeurs documentalistes des Lycées  
du Bassin de Prades / Perpignan Nord  
Florence JANY et Catherine SAULNIER, co-animatrices du Bassin*

Mmes et M. les Professeurs Documentalistes des Lycées  
Bassin des professeurs documentalistes  
de Prades / Perpignan Nord  
Pyrénées-Orientales

à

Mme La Présidente de la Région Occitanie  
Service Education

Objet : Fin de la dotation régionale pour la solution documentaire (BCDI + E-sidoc)

Le 16/03/2018

Madame La Présidente,

Nous avons eu la mauvaise surprise de recevoir un courrier de la direction de Canopé-Solutions documentaires, daté du 26 janvier 2018 nous indiquant que vous avez mis fin à la dotation régionale qui permettait l'accès à la solution documentaire (BCDI + E-sidoc) le 31 décembre 2017, utilisée dans les centres de Documentation et d'Information des Lycées de la Région ; et nous demandant de nous réabonner dans les plus brefs délais (Cf. Courrier joint).

Nous aurions aimé être au courant de la fin de la prise en charge de l'abonnement par la Région Occitanie par vos services, en nous précisant les raisons de cette décision et ce, au moment de la migration de nos bases de Montpellier vers Poitiers en juillet 2017.

Or, cela n'a pas été le cas et nous nous retrouvons devant le fait accompli, alors même que les budgets prévisionnels ont été votés dans nos établissements en novembre 2017. Nous sommes obligés d'imputer cette nouvelle dépense sur le budget de notre établissement dès ce mois-ci et vous devez comprendre que cela risque de mettre en péril d'autres actions qui étaient prévues et budgétées en direction des élèves. Ce sont encore eux qui vont pâtir de cette nouvelle dépense non inscrite au budget prévisionnel : soit parce qu'un projet prévu initialement ne pourra pas être mené faute de financement, soit parce que l'accès à la base documentaire de leur établissement leur sera interdit dans le cas où l'abonnement à la solution documentaire ne serait pas renouvelé. Sachez que certains collègues, au vu du montant de l'abonnement, ne vont pas pouvoir le souscrire chaque année. Qu'advient-il alors de leur base documentaire hébergée à Poitiers ?

D'autre part, nous regrettons l'absence de politique régionale pour que tous les élèves des établissements de la Région Occitanie puissent bénéficier de cet outil documentaire ; d'autant que le montant de l'abonnement payé par chaque établissement sera prélevé sur le budget de fonctionnement du lycée, abondé par la subvention régionale. Il aurait été préférable de lancer un appel d'offre régional, comme c'était le cas ces dernières années, et de négocier un prix d'ensemble avec Canopé-Solutions documentaires. Cet accord aurait certainement permis de réaliser des économies à l'échelle de la Région.

Cela étant dit, nous venons d'apprendre ce jour, en réunion de bassin, que vous étiez en négociation avec Canopé-Solutions documentaires pour un nouvel accord de prise en charge de l'abonnement aux solutions documentaires et nous espérons vivement qu'il verra le jour au plus vite.

Pour information, nous adressons ce jour à la Directrice de Canopé-Solutions documentaires un courrier exprimant notre mécontentement concernant ce nouvel abonnement que nous avons dû souscrire dans les plus brefs délais pour continuer à bénéficier des solutions documentaires.

De plus, les professeurs documentalistes en poste en collège adressent également un courrier à la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales pour que l'abonnement aux solutions documentaires BCDI + E-sidoc soit également pris en charge pour tous les collèges du Département, ce qui garantirait un accès harmonisé aux ressources documentaires pour l'ensemble des élèves.

Dans l'attente d'une solution régionale pour prendre en charge l'abonnement aux solutions documentaires pour l'ensemble des lycées, nous vous prions d'agréer, Mme La Présidente, l'assurance de nos sentiments respectueux.

*Pour les professeurs documentalistes des lycées  
du Bassin de Prades / Perpignan Nord  
Florence JANY et Catherine SAULNIER, co-animatrices du Bassin*

Mmes et M. les Professeurs Documentalistes des Collèges  
Bassin des professeurs documentalistes  
de Prades / Perpignan Nord

à  
Mme La Présidente de du Département  
Service Education

Objet : Abonnement à la solution documentaire (BCDI + E-sidoc)

Le 16/03/2018

Madame La Présidente,

Lors de notre dernière réunion de bassin des professeurs documentalistes, nous avons dressé un bilan des outils utilisés en direction des élèves et notamment de la solution documentaire développée par Canopé Poitiers BCDI + E-sidoc. Cet outil, utilisé dans tous les établissements du département, nous permet, en tant que professeur documentaliste, de gérer notre base documentaire (prêts/retours de documents, dépouillement du contenu des documents...) et en même temps permet aux élèves, enseignants et parents d'élèves d'avoir accès à ces documents en les recherchant via le portail documentaire E-sidoc, disponible sur Internet et également intégré dans nos ENT d'établissement. L'hébergement de nos bases ainsi que leur maintenance sont pris en charge par Canopé-Solutions documentaires à Poitiers moyennant un abonnement dont les tarifs sont fonction du nombre d'élèves dans l'établissement. Cette somme est prélevée, selon les établissements sur les budgets pédagogiques, sur une ligne « abonnements » ou même sur le budget « ouvrages » destiné au renouvellement du fonds documentaire des Centres de Documentation et d'Information dont nous avons la charge. Cette différence de traitement dans les établissements, même si nous sommes conscients que ce choix relève de l'autonomie des établissements, ne nous paraît pas garantir l'égalité des chances pour les élèves du Département.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir réfléchir à une politique départementale qui permettrait à tous les élèves des collèges du Département de bénéficier de cet outil documentaire ; d'autant que le montant de l'abonnement payé par chaque établissement est déjà prélevé sur le budget de fonctionnement du collège, abondé par la subvention départementale. En effet, peut-être serait-il intéressant de lancer un appel d'offre départemental et de négocier un prix d'ensemble avec Canopé-Solutions documentaires à Poitiers. Cet accord permettrait certainement de réaliser des économies à l'échelle du Département.

Pour information, les professeurs documentalistes en poste en lycée adressent également un courrier à la Présidente de la Région pour que l'abonnement aux solutions documentaires BCDI + E-sidoc soient également pris en charge pour tous les lycées de la Région Occitanie, comme c'était le cas jusqu'en 2017, pour tous les lycées de la Région Languedoc-Roussillon. Nous venons d'apprendre ce jour que la Région Occitanie était en négociation avec Canopé-Solutions documentaires pour un nouvel accord de prise en charge de cet abonnement pour tous les lycées de la Région et nous espérons qu'il verra le jour au plus vite.

Dans l'attente d'une solution départementale pour prendre en charge l'abonnement aux solutions documentaires pour l'ensemble des collèges, nous vous prions d'agréer, Mme La Présidente, l'assurance de nos sentiments respectueux.

*Pour les professeurs documentalistes des Collèges  
du Bassin de Prades / Perpignan Nord  
Florence JANY et Catherine SAULNIER, co-animatrices du Bassin*